

**Plan de relance des associations
étudiantes.**

Conseil d'administration du 8 novembre 2021

Délibération 2021/11/CA-106

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1, L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis de la CFVU ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le plan de relance des associations étudiantes joint à la présente délibération.

Toulouse, le 8 novembre 2021

Le Président,



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0

Plan de relance des associations étudiantes

Après la période de crise sanitaire qui a fortement impacté la vie étudiante et particulièrement l'engagement associatif, l'Université Toulouse III - Paul Sabatier a décidé d'apporter son soutien aux associations étudiantes dont la continuité a été mise à mal.

L'objectif est de refaire naître une vie associative étudiante **dynamique, ambitieuse** et capable de **répondre aux besoins de sociabilisation** des étudiants fortement marqués par la crise.

L'idée est également de faire un bilan des associations toujours actives afin de les aider à redémarrer et éventuellement en réaffectant les moyens (notamment les locaux) de celles qui ne sont plus actives.

Aussi, l'Université a décidé d'aider l'ensemble des associations étudiantes rattachées ou hébergées qui se manifesteront en remplissant le formulaire d'actualisation joint (avant la date-limite du 31 décembre 2021), en versant une subvention de 250 € afin notamment de les aider à faire face aux frais fixes et à la baisse du nombre de cotisations perçues pendant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

Formulaire d'actualisation d'activité — Association étudiante UT3

Je soussigné(e), atteste que l'association étudiante :

Nom de l'association	
N° SIRET/Immatriculation	
Domiciliation	

est aujourd'hui encore active auprès des étudiants de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier.

LES ACTIONS PRINCIPALES PRÉVUES PAR L'ASSOCIATION CETTE ANNÉE :

•
•
•

COORDONNÉES DES RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION (renseigner à minima les coordonnées de deux responsables) :

	NOM	Prénom	Date de naissance	Fonction(s) dans l'association	Adresse Mail	Numéro de téléphone
Coordonnées 1 (obligatoires)						
Coordonnées 2 (obligatoires)						
Coordonnées 3						
Coordonnées 4						

Nous souhaitons obtenir la subvention exceptionnelle de 250 € (si OUI, merci de retourner un RIB

avec ce formulaire) : OUI

NON

Date et signature :

Ce formulaire est à retourner complété et signé avant la date-limite du 31 décembre 2021.